

## Quel est l'avenir des structures apicoles en Suisse Romande ?

Un « thinktank » a été organisé en 2022 déjà par le comité de la FVA dans le but de débattre sur les questions de la relève dans les sociétés ainsi que sur les actions politiques possibles (car limitées) que pourrait mener la FVA. La soirée s'est déroulée en présence d'une vingtaine de personnes qui avaient au préalable remplis un questionnaire comprenant des questions relatives à ces deux sujets ([résultats première partie](#)). En a résulté une [synthèse](#) rédigée par Q.Voellinger expliquant les points retenus qui pouvaient à l'avenir être utilisés dans le but de favoriser la relève dans les sociétés, ce pour aider à l'intégration des jeunes apiculteurs appartenant aux générations Y et Z.

Parallèlement, diverses discussions qui ont été menées au sein du comité FVA ont abouti à l'énumération des facteurs pouvant expliquer cette perte de relève dans les sociétés.

- D'une manière générale, l'investissement et l'engagement personnel est en baisse, il y a moins de bénévoles partout (sociétés, club, cercles, politique, etc.). Dans la littérature, cela est décrit comme un phénomène qui n'est pas nouveau et qui serait perceptible depuis quelques décennies déjà.
- Situation économique et du marché du travail instable et insécurisé ; beaucoup de personnes employées avec plusieurs temps partiels additionnés : lorsque ces personnes s'engagent dans une société, elles souhaitent être rémunérés
- Professionnalisation de toutes les branches : il faut des compétences plus pointues, par ex. les caissiers sont de plus en plus recrutés auprès de personnes ayant des compétences avancées dans ce domaine (comptables, fiduciaires). Il en est de même pour les problèmes juridiques, fiscaux ou des compétences professionnelles plus pointues dans un certain domaine.
- Relations avec les autorités : elles deviennent de plus en plus compliquées ; nouveaux contrôles, augmentation des retours administratifs, établissement de fiche salaires, contraction d'assurances, contrôles fiscaux avec demande de pièces justificatives, audits, complications pour l'obtention de subventions, etc.
- Resserrement des conditions de défraiements et frais usuels, abandon des défraiements en cas d'exonération fiscale, demande de changement de statuts, etc. ...
- Eventail de propositions d'activités / de loisirs annexes et récréatives augmentées au travers des réseaux sociaux, augmentation de la consommation d'activités au détriment de l'organisation d'activités
- Et il y a certainement d'autres raisons encore.

Et enfin, il faut également considérer le problème de la diminution de l'intérêt pour l'apiculture :

- Diminution du nombre de débutants inscrits au cours de formation depuis 4 ans
- Apiculture moins « trendy » au sein de la population et moins souvent promue dans les médias
- Arrivée du frelon asiatique frelon asiatique avec la peur d'un investissement complémentaire pour la lutte
- Pression administrative, toujours plus de documentation à remplir et de contrôles à subir

Cependant, si nous voulons que la branche de l'apiculture survive ces prochaines années, il faut reconnaître que le monde dans lequel nous vivons change rapidement et que l'écart entre générations (X, Y, Z) sont de plus en plus importants. Cela nécessite urgentement une remise en question du fonctionnement actuel des structures apicoles dans le canton de Vaud et en Suisse romande.

Avec une relève qui s'amenuise et un manque de financement qui ne permet pas de rémunération du travail nécessaire au fonctionnement de ces entités, le système complet qui est en place actuellement mérite d'être réétudié. Actuellement, dans toutes les petites structures existantes (sociétés apicoles, fédérations), une poignée de personnes investit un temps très élevé en travaillant bénévolement pour satisfaire un nombre réduit de membres actifs dans la branche, ce qui veut dire que le rendement est très faible, malgré la qualité de l'enseignement, l'intérêt de l'évènement ou le succès évident de l'organisation d'une manifestation.

Dans le but d'améliorer ce rendement, les sociétés ont la possibilité de s'associer ou encore mieux, de fusionner pour réunir les forces au sein des comités ([document explicatif](#)), redistribuer le travail pour chacun des membres du comité dans l'optique de le réduire individuellement et finalement profiter d'une meilleure réponse lors

d'évènements organisés engendrant une présence plus importante des membres. Un autre exemple peut être démontré pour une partie de la vulgarisation apicole des cours débutants, où des solutions plus modernes peuvent être trouvées pour l'enseignement des journées théoriques. Enfin, le jour où il y a un nombre réduit de sociétés apicoles dans le canton de Vaud, il n'est pas interdit de se poser la question de l'utilité de la Fédération Vaudoise des sociétés d'Apiculture. Pourquoi la SAR ne serait-elle pas en mesure de chapeauter l'ensemble des sociétés d'apiculture romandes ?